

**RAPPORT N° 03/2-30  
au Conseil Municipal**

**OBJET**

**REALISATION D'EQUIPEMENTS DE PROXIMITE**

- **Création d'un espace multifonctions aux Deux Canons (Ste-Clotilde)**
- **Réhabilitation du centre d'animation de Bellevue (Bretagne)**
- **Réhabilitation du Foyer des Jeunes de la Bretagne**
- **Mise aux normes de la salle polyvalente de Saint-François**

Les services de la préfecture m'informent de la décision du Ministère de l'Outre-Mer d'établir un programme d'aide au financement d'opérations de proximité qui présentent un caractère d'urgence.

Je vous propose de soumettre aux services de l'Etat l'inscription des projets suivants :

- **création d'un espace multifonctions aux Deux Canons (Sainte-Clotilde)** Coût : **75 000 €**

Les travaux consistent à transformer les anciens vestiaires des Deux Canons en un espace multifonctions comprenant une salle de réunion et de montage de projets, un salon de télévision et une salle de gymnastique.

- **réhabilitation du centre de Bellevue (Bretagne)** Coût : **100 000 €**

Les travaux porteront sur la réfection de l'étanchéité du bâtiment, la mise aux normes de l'alimentation électrique et la réfection des sanitaires.

- **réhabilitation du foyer des jeunes de la Bretagne** Coût : **150 000 €**

Le projet prévoit la réalisation de l'étanchéité du bâtiment, la création de toilettes pour handicapés ainsi que la réfection de la clôture.

- **mise aux normes de la salle polyvalente de St-François** Coût : **80 000 €**

Les travaux comprennent la réfection du revêtement de sol, de l'étanchéité et du réseau électrique ainsi que la réalisation d'un faux plafond.

Ces projets seront financés par une aide de 40 % du Ministère de l'Outre-Mer au titre des travaux divers d'intérêt local – chapitre 67-51 – article 10 (répartition 2003) et par des fonds propres de la Commune.

Je vous demande :

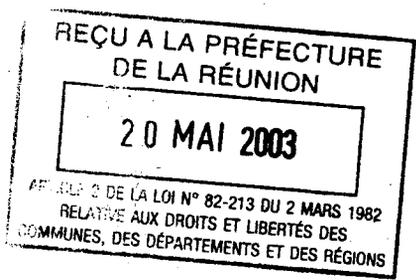
- d'approuver ces opérations ainsi que leur financement.

**RAPPORT N° 03/2-30**

- de m'autoriser à engager les travaux conformément aux procédures du code des marchés publics et à solliciter les subventions auprès du Ministre de l'Outre-Mer.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

**LE MAIRE**  
**René-Paul VICTORIA**



**DELIBERATION N° 03/2-30  
du Conseil Municipal  
en séance du mardi 06 mai 2003**

**OBJET**

**REALISATION D'EQUIPEMENTS DE PROXIMITE**

- Création d'un espace multifonctions aux Deux Canons (Ste-Clotilde)
- Réhabilitation du centre d'animation de Bellevue (Bretagne)
- Réhabilitation du Foyer des Jeunes de la Bretagne
- Mise aux normes de la salle polyvalente de Saint-François

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur LE RAPPORT N° 03/2-30 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Jean-Pierre FOURTOY, Conseiller Municipal, présenté au nom des Commissions Cadre de Vie et Habitat / Finances et Administration Générale ;

Sur l'avis favorable desdites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

**ARTICLE 1**

Approuve les projets de :

- création d'un espace multifonctions aux Deux Canons (Ste-Clotilde)
- réhabilitation du centre d'animation de Bellevue (Bretagne)
- réhabilitation du Foyer des Jeunes de la Bretagne
- mise aux normes de la salle polyvalente de Saint-François

**ARTICLE 2**

Autorise le Maire à lancer les procédures de consultation d'entreprise, et à passer les marchés avec les entreprises retenues.

**ARTICLE 3**

Autorise le Maire à solliciter les subventions auprès du Ministre de l'Outre-Mer au titre des travaux divers d'intérêt local.

Pour extrait certifié conforme  
Fait à Saint-Denis, le **14 MAI 2003**

**LE MAIRE**  
**René-Paul VICTORIA**

